



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Village St Onge : J'envoie 25 centins en timbre de poste pour faveur obtenue et je demande à la Très Sainte Vierge qu'elle continue de me protéger moi et ma famille.—Dame A. Naud.—Québec : Remerciements à la Très Ste Vierge pour faveur obtenue après promesse de faire une offrande à son sanctuaire. Que cette bonne mère veuille bien me continuer sa douce protection.—Une fervente à N. D. de Lourdes.—Cap de la Madeleine : Reconnaissance à Notre Dame du Très St Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues en promettant de faire une neuvaine et de faire brûler un cierge chaque mois et de faire deux pèlerinages à pied, j'ajoute 50 centins pour une messe basse, mille et mille remerciements.—Melle B. A. S.—St Paulin : Seriez-vous assez bon d'inscrire dans vos Annales la guérison d'une grippe d'intestinale qui me faisait perdre le sommeil pendant plusieurs mois, et comme nul remède m'avait fait effet. Je me tournai du côté de la bonne Ste Anne et je lui promis que si je guérissais, je ferais un pèlerinage à son auguste sanctuaire et aussi je le ferais publier dans ses Annales. En effet je suis guéri. Merci.—Dame Pierre Julien.—Pointe du Lac : Merci à la Vierge du Rosaire et à St Antoine pour faveur obtenue.—Trois-Rivières : Je remercie la Vierge du Cap pour faveurs obtenues jusqu'à présent et lui demande de me favoriser à l'avenir.—Une abonnée.—St Maurice : Grand merci à la Vierge du Cap pour faveur reçue après promesse de 50cts et autre faveur obtenue de la Vierge du Cap. Off. 50cts.—Abonnée.—Trois-Rivières : Grand merci à la Vierge du Cap, pour plusieurs faveurs obtenues après promesse d'abonnement. Abonnée.—St Tite des Cap : Ci-inclus une petite offrande pour publier mes remerciements pour guérison obtenue.—Québec : Remerciements au Sacré-Coeur et à la Sainte Vierge pour avoir été préservés d'un incendie qui a détruit la maison voisine.—Dame A. Tremblay.—Montréal :